



### CONNAISSEZ-VOUS L'ALLONGEMENT DE LA DURÉE DE L'USAGE ?

L'allongement de la durée de vie et d'usage d'un bien peut se faire de deux façons :

- **soit son propriétaire initial décide de s'en débarrasser** et un nouveau propriétaire pourra alors le réemployer ou le réutiliser ;
- **soit le premier usager décide de faire réparer l'objet pour continuer à l'utiliser.** Cette approche permet d'éviter la fabrication et la commercialisation de nouveaux produits. L'objectif est de réduire les impacts environnementaux en limitant la consommation des ressources et en réduisant la production de déchets produits.

### LES ACTEURS CONTRIBUTANT À L'ALLONGEMENT DE LA DURÉE DE L'USAGE

**RESSOURCERIES / RECYCLERIES** : lieux de collecte, de réemploi et/ou de réutilisation et de revente d'objets usagés ou d'occasion.

**REPAIR CAFÉ** : ateliers collaboratifs gratuits et accessibles à tous où des bénévoles partagent leurs savoir-faire et connaissances aux personnes apportant des objets de diverses natures à réparer (appareils électriques, vêtements, jouets, vélos...).

**FABLAB** : lieu collaboratif de travail, d'échanges et d'apprentissage ouvert au grand public équipé d'outils et de machines numériques permettant à tous de fabriquer de nouveaux objets, les réparer, les transformer ou de réaliser des projets.

**REPAR'ACTEURS** : marque nationale de la Chambre des métiers et de l'artisanat qui recense les artisans professionnels de la réparation et du dépannage à travers un annuaire en ligne. Ce service vous permet, en tant que consommateur, de trouver un réparateur proche de chez vous.

**VIDE-GRENIERS ET BROCANTES** : lieux, temporaires ou permanents, qui offrent l'opportunité aux professionnels comme aux particuliers la possibilité d'acheter et/ou de vendre des objets d'occasion.

### LA RÉPARATION



La réparation consiste à **remettre en état** de fonctionnement un produit endommagé ou défectueux afin de le **rendre fonctionnel et prolonger sa durée d'utilisation.**

### LE RÉEMPLOI

Réemploi désigne l'**action par laquelle un produit, qui n'est pas considéré comme un déchet, est utilisé à nouveau pour un usage identique à celui pour lequel il avait été fabriqué initialement.** Pour illustrer ce concept de réemploi, prenons l'exemple d'une palette réemployée plusieurs fois pour transporter des marchandises. Dans ce cas, la palette conserve sa fonction initiale.

### LA RÉUTILISATION

Contrairement au réemploi, la réutilisation désigne **toute opération par laquelle un produit, devenu déchet, est détourné de son usage initial** afin d'être utilisé de nouveau. Par exemple, une palette en bois peut être réutilisée pour fabriquer une table basse. Dans cette illustration, la palette est transformée et réutilisée pour un usage différent de sa fonction d'origine.



# ALLONGEMENT DE LA DURÉE DE L'USAGE



## LE RÔLE DU SYDED ET DES COLLECTIVITÉS



- **PROMOUVOIR LES SOLUTIONS ET LES ACTEURS LOCAUX** du réemploi, de la réparation et de la réutilisation.
- **SENSIBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE** à la thématique du réemploi, de la réparation et de la réutilisation.
- **ORGANISER UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION** sur le réemploi, la réutilisation et la réparation.



- **ORGANISER DES ÉVÉNEMENTS SUR LE TERRITOIRE** sur le réemploi, la réparation et la réutilisation.
- **MONTRER L'EXEMPLE** en instaurant une démarche de réemploi, de réparation et de réutilisation dans la collectivité.
- **FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE STRUCTURES DU RÉEMPLOI, DE LA RÉPARATION ET/OU DE LA RÉUTILISATION** sur le territoire.
- **ACCOMPAGNER LA CRÉATION D'ATELIERS DE RÉPARATION ET DE RÉUTILISATION** sur le territoire.
- **DÉVELOPPER DES ESPACES DE DONNS** sur le territoire comme par exemple des boîtes à livres.

## ET SUR LE TERRITOIRE



Toutes les déchèteries du SYDED disposent d'un espace réemploi. La collecte des objets et matériaux se réalise régulièrement par différentes structures telles que des ressourceries dans le but de les réemployer en les proposant à la vente, mais aussi des associations, des entreprises ou encore des établissements scolaires.

Des structures proposent des ateliers de réparation où des bénévoles accueillent les personnes qui souhaitent réparer gratuitement des objets en panne tels que du petit électroménager, des ordinateurs, des jouets...



Les exemples mentionnés ci-dessus ne sont pas exhaustifs, **de nombreuses autres initiatives en faveur du réemploi, de la réparation et de la réutilisation sont présentes sur le territoire.**

### SOURCES

Allongement de la durée d'usage ([economiecirculaire.org](http://economiecirculaire.org))  
Réemploi, réutilisation et réparation : bénéfices et rôles des collectivités | Economie Circulaire ([ademe.fr](http://ademe.fr))  
Article L541-1-1 - Code de l'environnement - Légifrance ([legifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr))  
Ressourceries et recycleries | CCI - Chambre de commerce et d'industrie ([www.cci.fr](http://www.cci.fr))  
Qu'est-ce qu'un Fablab ? - [francnum.gouv.fr](http://francnum.gouv.fr)